

3. Expertise sociale et plaidoyer (veille, sensibilisation, réseautage, recherche-action)

Veille et sensibilisation : la veille sociale et la sensibilisation trouvent leur terrain d'observations dans les deux communes d'intervention de l'ASMU (travail domestique, insertion socioprofessionnelle, foncier urbain et services sociaux de base...). La veille est réalisée sur différentes thématiques de société, aussi bien pour les populations que les partenaires.



Réseautage : participer et favoriser le réseautage avec les partenaires étatiques et non étatiques pour développer des synergies d'acteurs (UNGEI, réseau OSC sur la santé-CMU, réseau Sankoré, réseau Droits aux droits d'Abobo, Alerte-Foncier, réseau des acteurs de Cocody, RASEP...).

Recherche-action et plaidoyer : l'ASMU conduit des recherches-action afin de faire des plaidoyers dans le but d'influencer les politiques publiques : santé des populations vulnérables, jeunes filles servantes, insertion des jeunes, travail décent, code de l'artisanat, foncier urbain et accès aux services sociaux de base.

L'Institut social du CERAP

Le CERAP est l'héritier de l'Institut Africain pour le Développement Économique et Social (INADES) fondé en 1962 par les jésuites à Abidjan (avenue Mermoz). Devenu Centre de Recherche et Action pour la Paix en 2002 pour former à la paix et aux droits humains, le CERAP est aujourd'hui composé d'un Pôle universitaire (licences, masters, MBA, CEDOC, Éditions) et d'un Institut social (ASMU, Service projets).

Mission de l'Institut social : « L'Institut social se veut une structure d'action pour la réduction de la pauvreté, l'amélioration des statuts des populations les plus vulnérables et la promotion de la justice et de la cohésion sociale. »

2 structures composent l'Institut social: l'Action Sociale en Milieu Urbain (ASMU) et le Service projets qui met en œuvre des projets dans les domaines de la gestion des conflits - cohésion sociale - éducation à la paix - citoyenneté / démocratie, foncier rural...

L'approche de travail de l'ASMU et du Service projets est « **bottom-up** » et une « **approche orientée changement** » (AOC) qui part des acteurs concernés.

Partenaires

- MISEREOR
- Ambassades de France et d'Allemagne
- Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD)
- Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (FDFP)
- District d'Abidjan - Mairies de Cocody et Abobo
- Direction de l'Alphabétisation et de l'éducation non

- formelle (MENET - DAENF - ex SAA)
- Complexes sociaux éducatifs d'Abobo et de Cocody (MFPEs)
- Cours du soirs et centres d'alphabétisation
- Plateformes des services de Cocody et d'Abobo (PFS) et structures emploi jeunes (AEJ)
- Chambres de métiers régionales et nationale (CNMCI)
- Fondation Orange Côte d'Ivoire (FOCI)
- JEC



Centre de Recherche et d'Action pour la Paix

ASMU - Action Sociale en Milieu Urbain



L'ASMU est née en 1985 dans la commune d'Abobo (District d'Abidjan) au quartier Sagbé (« derrière rail »). Elle est un département du Pôle social du CERAP (ancien INADES).

Mission : « Travailler à la promotion de la dignité de la personne humaine et lutter contre la pauvreté en contribuant à réduire le phénomène de l'exclusion économique et sociale des jeunes, à améliorer les conditions de vie et les statuts des populations les plus vulnérables, à promouvoir au niveau collectif la responsabilité et la redevabilité sociale, la justice et la cohésion sociale ».

Zone d'intervention : le District d'Abidjan, dans les communes de Cocody et Abobo.

Populations cibles :

- Jeunes (14-25 ans) issus des familles démunies des communes d'Abobo et de Cocody
- Artisans (patrons des apprenti-e-s) et autres acteurs de l'artisanat
- Organisations de la Société Civile (OSC), associations professionnelles et/ou citoyennes
- Institutions étatiques et paraétatiques, PTF et collectivités territoriales
- Grand public (sensibilisation et plaidoyer)

ASMU-CERAP

Cocody (siège)

15, avenue Jean Mermoz, Cocody
08 BP 2088 – ABIDJAN 08
Tél: (225) 22 40 47 20

Abobo

Quartier SOS
Derrière la gendarmerie
Tél: (225) 22 45 43 34

CÔTE D'IVOIRE

asmu@cerap-inades.org / www.cerap-inades.org
Facebook : CERAP-INADES

L'ASMU intervient dans 3 volets complémentaires:

1. La formation socioprofessionnelle des jeunes vulnérables

Les critères de choix des jeunes apprenti-e-s :

- jeunes (garçons et filles) issus de familles démunies,
- analphabètes ou déscolarisés ayant un niveau scolaire inférieur au CM2,
- âgés de 14 à 25 ans,
- désirant apprendre un métier de l'artisanat,
- dont le tuteur réside à Cocody ou Abobo.



Les composantes de la formation :

1. Une période de motivation de 3 mois : élaboration du projet professionnel (désirs, forces, faiblesses, environnement familial...) pour arriver à un choix personnel du métier.

2. Une formation professionnelle

- apprentissage d'un métier dans le secteur de l'artisanat, en placement direct auprès d'un maître artisan formateur (MAF),
- modules de formations professionnelles en salle (formations en alternance).



Les métiers de l'artisanat : Couture – Calligraphie – Peinture-bâtiment – Cordonnerie – Froid-climatiseur – Cuisine-pâtisserie – Mécanique -automobile ou moto – Peinture-carrosserie - automobile – Électricité-automobile – Tapisserie – Électronique – Électricité-bâtiment – Ferronnerie-soudure – Carrelage – Coiffure – Menuiserie...

3. Un accompagnement individuel par un animateur-formateur (visites à l'atelier et en famille).

4. Des formations complémentaires

- alphabétisation fonctionnelle,
- formations humaines : donner aux jeunes des compétences de vie et des connaissances qui devraient amener des changements de comportement et une meilleure insertion sociale (*vie affective, VIH-SIDA, civisme, vie associative...*),
- gestion simplifiée d'un atelier ou d'une activité génératrice de revenus.

Une pédagogie innovante pour une formation plus complète :

- **Formation au leadership et à la responsabilité :** organisés en petits groupes pour les formations complémentaires, les jeunes élisent un bureau pour chaque groupe.
- **Genre et empowerment :** les filles sont nombreuses (81% à Abobo en 2017). L'ASMU les encourage à prendre des responsabilités notamment dans les bureaux pour chaque groupe.



• **Théâtre** pour susciter l'expression et la confiance en soi chez les jeunes (les apprenti-e-s maîtrisent souvent mal le français).

• Activités citoyennes, culturelles et sportives

- actions citoyennes & services à la communauté : opérations nettoyages (mairies, quartiers...)
- activités culturelles : films éducatifs, sorties, théâtre, échanges, débats...
- activités sportives : handball, football, Maracaña...



L'ASMU forme environ 450 apprenti.e.s par an.

2. Le renforcement des capacités des maîtres artisans formateurs (MAF) et des leaders d'organisations de la société civile (OSC)

1. Formation et accompagnement des associations d'artisans : L'ASMU propose des formations à ses artisans, aux membres des organisations et associations professionnelles, partenaires de la formation des apprentis ASMU.

Les modules proposés : *La gestion financière d'un atelier – Monter son business plan – Le code de l'artisanat – La création et la gestion d'une association professionnelle – Facilitation de cours d'alphabétisation fonctionnelle...*



2. Formation des OSC citoyennes, structures ou leaders, porteurs de projets.

L'ASMU dispense depuis plusieurs années des **formations selon 2 modalités :**

- ♦ **Sessions biannuelles** (janvier-avril et juin-septembre) avec coaching, montage d'un projet...
- ♦ **Modules de formations « à la carte » :** à la demande d'une OSC, d'une organisation ou d'une institution (CNDH-CI, FAO-CI, Caritas Nationale, AVSI, DJPCI...).

Modalités à définir ensemble.

Thématiques des formations : Conception, montage et gestion de projets – Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) – Suivi-évaluation de projets et programmes – Stratégies et techniques de recherches de financements (Fundraising) – Initiation au plaidoyer – Bonne gouvernance associative – Aide à la recherche d'emploi – Genre et VBG – Élaboration d'un Business Plan – Foncier urbain – Communication sur le web d'une association...

3. Accompagnement et coaching d'institutions ou de leaders d'associations citoyennes d'habitants, de femmes, jeunes (Abobo PK18, villages du District...).

